**COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

**Nettoyer mais correctement**

**Covoiturage : ne pas laisser la moindre chance aux virus**

***Berne, le 19 mars 2020 – Les règles dans la lutte contre la propagation du coronavirus sont aussi simples que claires : se laver les mains et garder ses distances. Mais à quoi faut-il veiller quand on partage une voiture ? L’Union professionnelle suisse de l’automobile (UPSA) conseille de nettoyer régulièrement l’habitacle.***

Beaucoup de gens partagent une voiture – que ce soit dans le cadre du covoiturage ou de leur vie professionnelle. Il est conseillé aux personnes qui partagent un véhicule avec d’autres personnes de nettoyer minutieusement l’habitacle. « Lors du nettoyage du véhicule, il faut faire particulièrement attention au volant, au levier de vitesse, au bouton de démarrage et aux écrans tactiles », explique Markus Peter, Chef Technique automobile & Environnement de l’Union professionnelle suisse de l’automobile (UPSA). « Mais il faut aussi nettoyer régulièrement les rétroviseurs et le bouchon du réservoir. » Différents constructeurs proposent des produits de nettoyage spéciaux pour le cockpit. Ils contiennent en règle générale des additifs de nettoyage doux détruisant les virus sans attaquer les matières synthétiques et le cuir. Mais il est aussi possible de nettoyer l’habitacle de la voiture avec du savon normal ou du liquide vaisselle. Comme pour le lavage des mains, la mousse de savon basique détruit les virus.

Il faut faire attention lors de l’utilisation de désinfectants contenant de l’alcool ou de l’eau de Javel. Ces produits peuvent abîmer les matériaux sensibles, notamment le cuir. Quiconque veut utiliser de tels produits doit d’abord les tester sur un endroit discret. Il est important d’enlever ces produits en les essuyant après un certain temps d'action. Si les produits chimiques restent durablement sur des surfaces en partie sensibles, ils peuvent provoquer des décolorations ou des dommages.

Légende de la photo : Aide contre les virus : le nettoyage régulier de l’intérieur du véhicule.

**De plus amples informations** sont disponibles auprès de Markus Peter, chef Technique & environnement UPSA,  
téléphone 031 307 15 15, e-mail markus.peter@agvs-upsa.ch.

**Coordination :** Anina Zimmerli, Communication et projets, portable 031 307 15 43, e-mail anina.zimmerli@agvs-upsa.ch.

***L’Union professionnelle suisse de l’automobile (UPSA)***

*La branche suisse de l’automobile est constituée d’une multitude de petites structures : fondée en 1927, l’UPSA est aujourd’hui l’association professionnelle et sectorielle des garagistes suisses comptant près de 4 000 petites, moyennes et grandes entreprises, des concessions automobiles ainsi que des établissements indépendants. Les 39 000 collaborateurs des entreprises UPSA – dont 9 000 personnes en formation – vendent, entretiennent et réparent la plus grande partie du parc automobile suisse qui compte environ 6 millions de véhicules.*

** Textes et photos disponibles en téléchargement sur le site** [**www.agvs-upsa.ch**](http://www.agvs-upsa.ch)**, dans la rubrique «Communiqués de presse» située en bas de page.**

** Abonnez-vous à la newsletter de l’UPSA:** [**www.agvs-upsa.ch/fr/newsletter**](https://www.agvs-upsa.ch/fr/newsletter)